

Novembre 2017

منظمة  
الأغذية والزراعة  
للأمم المتحدة联合国  
粮食及  
农业组织Food and Agriculture  
Organization of the  
United NationsOrganisation des  
Nations Unies pour  
l'alimentation et  
l'agricultureПродовольственная и  
сельскохозяйственная  
организация  
Объединенных НацийOrganización de las  
Naciones Unidas para la  
Agricultura y la  
Alimentación

F

## COMMISSION AFRICAINE DES STATISTIQUES AGRICOLES

### Vingt cinquième Session

Entebbe, Ouganda, 13 – 17 novembre 2017

### ACTIONS DE SUIVI SUR LES RECOMMANDATIONS ET APERÇU DES ACTIVITES PERTINENTES DE LA FAO EN STATISTIQUES DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE POUR LES PAYS AFRICAINS DEPUIS LA 24EME SESSION DE L'AFCAS

**Paul N'GOMA-KIMBATSA**  
Statisticien-Economiste  
Bureau Régional de la FAO pour l'Afrique

## I. Introduction

La Division Statistique de la FAO (ESS) et d'autres unités de statistiques et le Bureau Régional pour l'Afrique de la FAO (RAF) ont collaboré étroitement pendant des années avec les pays membres pour renforcer leurs capacités dans la collecte, le traitement, l'analyse, la publication et la diffusion des données statistiques alimentaires, agricoles et rurales et comment utiliser ces données statistiques précitées.

Les activités entreprises couvrent plusieurs domaines: collecte, traitement, analyse, validation et diffusion de données statistiques alimentaires et agricoles; telles que publiées dans des rapports et dans d'autres sources y compris les bases de données mondiales sur l'alimentation et l'agriculture (FAOSTAT) et CountrySTAT. Ces activités couvrent aussi le renforcement des capacités en données statistiques et l'appui aux pays membres pour leur permettre de générer des statistiques agricoles à travers la mise en œuvre du programme de terrain de la FAO.

Les questions relatives à l'établissement de standards, de normes et des méthodologies pour la production, l'analyse et la diffusion des données aussi bien que la gouvernance et la coordination générale des activités liées aux données statistiques au sein de la FAO sont aussi couvertes.

Des informations supplémentaires relatives à FAOSTAT et CountrySTAT sont accessibles respectivement sur <http://www.fao.org/faostat/en/#home> et <http://www.countrystat.org/>

## **II. Activités de collecte et de diffusion des données alimentaires et agricoles**

La compilation des données est une activité importante de la FAO et fait partie de ses principaux mandats. Celle-ci est étendue à divers domaines de données (production, intrant, commerce, émissions dans l'agriculture, émissions de l'usage des terres population, bilans alimentaires, sécurité alimentaire, macro-statistiques, indicateurs agro-environnementaux, prix, indicateurs R&D d'ASTI, investissement, sylviculture, intervention d'urgence) qui peuvent tous se trouver sur FAOSTAT. Cela permet à la FAO d'actualiser régulièrement ses données statistiques publiées sur FAOSTAT.

Des activités sont planifiées et exécutées avec des échéanciers stricts: l'administration des questionnaires dans les pays, la collecte, la compilation et le traitement des données pour une mise à jour des bases de données. Les dates des nouvelles mises à jour sont indiquées sur le site web qui informe les usagers de la période prévues des nouvelles mises à jour. La plupart des équipes de la Division des statistiques et celles d'autres divisions sont pleinement engagées dans ce processus.

La publication des annuaires statistiques de la FAO requiert beaucoup d'efforts. Les annuaires statistiques sont publiés depuis 2012 dans un nouveau format. La dernière édition de l'annuaire des statistiques mondiales a été publiée en 2013. Pendant les années suivantes, l'annuaire a été publié sur une base régionale (Afrique, Proche Orient et Afrique du Nord, Asie et Pacifique, Amérique latine et les Caraïbes, Europe et Asie Centrale). L'édition 2014 est la plus récente édition de l'annuaire régional de l'Afrique. En 2015, un Livre de poche des statistiques mondiales a été publié, bien qu'il n'ait pas été imprimé, parce que la Division des statistiques (ESS) a jugé nécessaire d'actualiser quelques chiffres, et n'a toujours pas encore autorisé son impression.

Ces documents et d'autres publications de la FAO sont téléchargeables en ligne au:

<http://www.fao.org/documents/en/>

## **III. Activités normatives et développement méthodologique**

La Division des statistiques de la FAO entreprend plusieurs activités méthodologiques et normatives en collaboration avec les bureaux régionaux. Ces activités incluent les recensements agricoles, la mise en œuvre d'activités de recherche dans le cadre de la Stratégie Mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales.

### **3.1. Stratégie Mondiale**

#### **Publications**

L'unité de recherche de la Stratégie Mondiale a publié et diffusé des directives et des documents méthodologiques couvrant des domaines émergents des statistiques agricoles. Ces domaines comprennent:

- Des programmes de formation en ligne sur "Liens entre Recensements de la population et de l'habitat et Recensement de l'agriculture et 'Utilisation d'interview individuel assisté par ordinateur (CAPI) pour les enquêtes agricoles'".
- Rapports techniques sur 'Réconciliation des données des enquêtes et recensements agricoles, Amélioration de l'utilisation du GPS, des informations sur les terres dans le contexte des

statistiques agricoles et des coûts de production agricoles – Rapports sur les tests pays sur le et sur les études bureau’’

- Documents de travail sur " Améliorer les méthodes d'estimation de la production et de la productivité de l'élevage -Etape du test: Rapport de terrain et analyse sommaire des données" et "Mesure de la superficie cultivée et du rendement en culture pure, en cultures mixtes et associées : Résultats des tests sur le terrain dans trois pays’’.
- Guides et directives sur le "dénombrement du cheptel nomade et semi nomade (Transhumant), "Directives pour améliorer les statistiques sur les pêches et l'aquaculture à petite échelle grâce à une approche fondée sur les ménages et "Classifications internationales pour les statistiques agricoles’’.
- Manuels pour "Estimation des gaz à effet de serre dans l'agriculture" et " Statistiques des coûts de production agricole".
- Les travaux sur la méthodologie pour l'estimation des zones de culture et de production de légumes aussi bien que la réconciliation des résultats d'enquêtes et de recensements ont été réalisés en 2016. Ces directives sont toujours en train d'être finalisées.
- Directives pour la collecte de données pour des indicateurs ventilés par sexe et par genre dans des enquêtes nationales agricoles.
- Directives pour la compilation des bilans alimentaires.
- Etablir des systèmes d'information pour les marchés agricoles: une revue littéraire (AMIS).

Le centre de ressource GSARS fournit un accès en ligne à un éventail de publications, de documents et de rapports de Stratégie Mondiale: <http://gsars.org/en/resource-center/>

### **Enquête agricole intégrée (AGRIS)**

Le Système d'enquête agricole intégré (AGRIS). AGRIS est un programme décennal d'enquête modulaire mené à l'échelle des exploitations agricoles basé sur des méthodologies statistiques rentables qui influencent les plus récentes innovations en technologies de l'information (y compris des téléphones portables et des tablettes pour la collecte des données, GPS pour la mesure des superficies) et des nouvelles sources de données (y compris "big data" et la télédétection).

AGRIS couvre les dimensions technique, économique, environnementale et sociale des exploitations agricoles à travers des modules de base qui se focalisent principalement sur les statistiques de production annuelle et ses quatre modules rotatifs notamment "Economie", "Main d'œuvre", "Machines et équipement", et "Méthodes de production et l'environnement ". Lorsqu'il est pleinement mis en œuvre, il permet aux pays de remplacer les recensements agricoles et les enquêtes des fermes traditionnelles sans aucun coût supplémentaire.

AGRIS constitue l'outil d'enquête idéal pour collecter la plupart des indicateurs nécessaires pour le suivi du nouveau programme de développement durable (notamment, productivité des petits exploitants, pratiques agricoles durables, etc.) et la plupart des indicateurs du nouveau cadre des résultats du PDDAA (Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine). AGRIS sera

mis en œuvre en partenariat avec la Banque mondiale (projet USDA-NASS et FIDA) et d'autres parties prenantes clés.

Les activités les plus récemment entreprises incluent une réunion d'experts tenue en février 2017 pour échanger des informations sur les dernières innovations en matière de développement méthodologique, y compris la stratégie d'échantillonnage, la question liée à la banque de développement, au développement des questionnaires CAPI pour chaque module AGRIS.

Le Ghana a été choisi pour tester la méthodologie proposée sur le terrain avant sa finalisation. Le Sénégal se prépare présentement pour une mise en œuvre totale d'AGRIS à compter de l'année prochaine

### **3.2 Programme de recensement mondial de l'agriculture**

La FAO a œuvré pour la finalisation et la publication du guide du Programme de recensement mondial de l'agriculture 2020 pour la période 2016 - 2025. Ce guide comprend deux volumes, et doit être utilisé par les pays pour la mise en œuvre de leurs recensements agricoles pour la période 2016-2025.

Le premier volume porte sur les concepts et les définitions. Le second volume traitera des questions méthodologiques et opérationnelles liées à la mise en œuvre du recensement. Les documents du programme mondial sont disponibles sur le site web de la FAO: [www.fao.org/economic/ess/ess-wca/wca-2020/en/](http://www.fao.org/economic/ess/ess-wca/wca-2020/en/)

Deux tables rondes régionales sur le Programme mondial de recensement de l'agriculture 2020 (PMRA-2020) ont été organisées: (i) 7 au 11 novembre 2016 à Dakar (Sénégal) pour les pays d'Afrique francophone (ii) 18 au 22 septembre 2017 à Nairobi (Kenya) pour les pays d'Afrique anglophone.

La Division Statistique de la FAO (FAO ESS) a récemment préparé le projet final du Programme mondial de recensement de l'agriculture 2020 (PMRA-2020), Volume 2 "Directives opérationnelles" sur la base des expériences nationales, et des consultations fructueuses avec des parties prenantes du recensement. La FAO voudrait inviter les pays à prendre part à la Consultation mondiale menée par la FAO sur le Volume 2 du PMRA 2020, disponible en ligne.

### **3.3 Classifications**

Au sujet de la classification, la FAO a collaboré avec la Division de la statistique des Nations Unies (DSNU) sur le processus de mise à jour. La Division des statistiques de la FAO a en collaboration avec les Départements des pêches, de l'aquaculture et de la sylviculture, formulé une proposition détaillée pour la revue de la Classification centrale des produits (CPC) Ver. 2.1 et une liste du code supplémentaire agricole. Cette version a été publiée comme annexe officielle intitulée "CPC élargi aux statistiques agricoles". Il fournit des détails supplémentaires sur des produits agricoles en rajoutant 2 positions supplémentaires aux 5 CPC Ver. 2.1 qui ont été proposés.

La version CPC 2017 du Système harmonisé de description et de codification des produits (HS) en vigueur depuis le 1er janvier 2017, présente 233 séries d'amendements dont 85 sont concentrés sur

le secteur agricole. La Fao a joué un rôle fondamental dans le processus de révision pour la mise à jour de HS 2012 à HS 2017. L'amendement proposé par la FAO rend la version HS plus adaptée et plus utile aux fins des statistiques agricoles et des pêches. Il établit aussi beaucoup plus de correspondances et d'harmonisations précises.

La FAO participe présentement à la préparation de notes explicatives et au même moment elle est engagée dans la revue du HS 2022. Enfin la base de données de la nomenclature est toujours opérationnelle et reste utile à plusieurs usagers qui la consultent pour diverses raisons.

Des informations supplémentaires sur les classifications CPC et HS se trouvent respectivement sur <https://unstats.un.org/unsd/cr/registry/regct.asp?Lg=1> et <http://www.wcoomd.org/en/topics/nomenclature/overview/what-is-the-harmonized-system.aspx>.

#### **IV. Activités de renforcement des capacités et le programme de terrain**

Le renforcement des capacités et le programme de terrain constituent les deux principaux domaines pour lesquels la FAO est sollicitée par les pays.

##### **4.1 Projet de recensement agricole**

La Division des statistiques de la FAO (ESS), le Bureau régional de la FAO pour l'Afrique (RAF) et le Bureau régional du Proche Orient et d'Afrique du Nord (RNE) apportent des appuis techniques aux pays africains dans le cadre du programme et du projet sur le terrain. Les principaux domaines qui bénéficient de tels appuis sont: le recensement agricole dont l'appui porte principalement sur la préparation, l'organisation des activités de recensement, traitement, analyse et publication des données, la conception et la mise en œuvre d'enquêtes agricoles et de systèmes soutenus pour la génération de données agricoles standards.

Renforcement des capacités opérationnelles, institutionnelles et techniques constituent des questions prioritaires à tous les projets relevant de systèmes nationaux de statistiques agricoles avec un accent particulier sur l'aspect gouvernance des agences statistiques, des opérations à grande échelle, la collecte des données, les procédures de traitement et de diffusion des données, y compris la mise œuvre de la plateforme CountrySTAT. Les Programmes de coopération technique (TCP) et le Fonds d'affectation de la FAO financent souvent ces projets.

Les activités les plus récemment entreprises sont:

- Projets opérationnels (phase préparatoire du recensement de l'agriculture) pour les pays suivants: Bénin, Burkina Faso, Îles Comores, Gabon, Guinée, Maroc et Tunisie.
- Projets opérationnels (principale phase du recensement agricole) pour les pays suivants: Angola, Congo, Comores, Côte-d'Ivoire et Ghana.
- Projets avec des phases préparatoires achevées et en attente de mobilisation des fonds: Cameroun, Tchad, Mali, Mauritanie, Île Maurice, Sao Tomé et Príncipe et Sénégal.
- Requêtes de nouveaux projets et formulation de projets de recensement agricole pour les pays suivants: République Démocratique du Congo, Kenya, Madagascar et Ouganda,
- Appui à la Commission de l'UEMOA et à la Commission de la CEMAC pour entreprendre une étude de faisabilité pour un recensement agricole harmonisé et synchronisé dans leurs états membres.

## **4.2 Activités entreprises par RAF pour la mise en œuvre de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales.**

Le Bureau régional de la FAO pour l'Afrique (RAF), sous l'égide du Composant recherche de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales a mené une enquête sur 'Mesurage de la superficie et la production des cultures vivrières' au Ghana. Cette enquête avait pour but de proposer au pays une méthodologie pour la production des données et des statistiques sur les cultures vivrières.

Un autre travail de recherche a été mené au Burkina Faso, avec pour but d'étudier la méthodologie la plus adaptée pour la réconciliation des données produites par les recensements et enquêtes agricoles. Une directive sur ce thème a été publiée et est téléchargeable au : <http://gsars.org/en/literature-review-on-reconciling-data-from-agricultural-censuses-and-surveys/> .

## **4.3 Système d'information sur les marchés de produits agricoles (AMIS)**

Tandis que la Stratégie mondiale essaye de proposer des méthodes novatrices pour améliorer la viabilité à long terme des systèmes de données statistiques dans les pays en développement, les systèmes d'information sur les marchés de produits agricoles (AMIS) traitent des besoins d'information à préparer et qui soient résilientes aux fluctuations à court terme des denrées de base. AMIS a aidé à l'adoption d'un nombre de nouvelles méthodes de collecte, d'analyse et de diffusion de données comme ce fut le cas avec la Stratégie mondiale.

AMIS évalue l'offre alimentaire mondiale avec une attention particulière au blé, au maïs, au riz et à la graine de soja, et offre une plateforme pour la coordination des mesures politiques pendant les périodes d'incertitude du marché. 23 pays environ sont impliqués dans ce processus dont 2 pays africains (Nigeria et Afrique du Sud).

Les activités récemment entreprises par AMIS incluent la 6<sup>ème</sup> Session du Forum sur l'intervention rapide en février 2017 pour la revue des premières cinq années d'AMIS et discuter des priorités des futurs travaux et la 10<sup>ième</sup> Session du Groupe d'information sur le marché alimentaire mondial en octobre 2017 qui s'est focalisé sur l'identification des défis majeurs qui doivent être relevés. Un nombre de publications et de documents de travail ont été produits dans le cadre du projet AMIS, notamment: Directives pour la conception et la mise en œuvre d'enquêtes sur les stocks de grains, la prévision du rendement des cultures : aspects méthodologiques et institutionnels et évaluation des tendances de volatilité dans les cultures vivrières – Un résumé non technique. Les documents AMIS se trouvent au <http://www.amis-outlook.org/resources-list/en/> .

## **4.4 Mise en place d'un système CountrySTAT pour les pays d'Afrique subsaharienne**

Les différents projets qui ont été lancés par la FAO avec l'appui des bailleurs (BMGF, UEMOA, SADC, EAC, Italian Cooperation) ont connu des succès avec des résultats appréciables. CountrySTAT est un système de technologie de l'information en lignes pour les systèmes alimentaires et agricoles aux niveaux national et sous national destiné essentiellement à la centralisation et à l'intégration des données provenant de diverses sources, qui doivent être harmonisées conformément aux normes internationales, tout en assurant la qualité et la fiabilité de ces données. La plateforme a été créée dans 58 pays dont 38 pays africains et 7 organisations sous régionales et internationales (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine UEMOA,



Communauté des Etats d'Afrique de l'Est, Communauté de Développement d'Afrique Australe, SADC, Organisation pour la Coopération Economique, OCE, Conseil de Coopération du Golfe, CCG, Mécanisme de financement des engrais en Afrique et le Programme Alimentaire Mondial, PAM).

CountySTAT opère dans 30 pays africains à travers les trois groupements sous régionaux (UEMOA, EAC et SADC) et est en train d'être mise en place dans 8 pays. Le programme de recensement mondial de l'agriculture constitue un tremplin pour l'adoption et la création du système dans les pays. CountrySTAT a été récemment déplacée vers une plateforme plus efficace et facile à utiliser.

#### **4.5 Statistiques liées à la sécurité alimentaire**

La Division des statistiques de la FAO appuie les pays dans l'adoption des normes, méthodologies et instruments pour l'analyse des données liées à l'accès et la consommation des aliments. La Division renforce également les capacités des institutions nationales de statistiques et d'autres composants des systèmes statistiques. A cette fin, la FAO a, en collaboration avec la Banque mondiale, développé le logiciel autonome, 'ADePT-food security Module (FSM)' destiné au traitement des données sur la consommation alimentaire recueillies lors des enquêtes nationales auprès des ménages afin d'obtenir un ensemble d'indicateurs pour permettre de prendre des décisions aux niveaux national et sous national. Un manuel de l'utilisateur a été développé et est disponible sur le site web de la FAO au (<http://www.fao.org/economic/ess/ess-fs/fs-methods/adept-fsn/en/>)

Au cours de ces dernières années, la FAO a produit des rapports sur la Situation de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde (SOFI), la dernière édition ayant été publiée en 2017.

Le rapport SOFI représente grâce à la collaboration de cinq agences onusiennes, avec l'OMS et l'UNICEF qui se sont associées au FIDA, PAM et la FAO, une première démarche vers une analyse mondiale détaillée des liens qui existent entre la sécurité alimentaire et la nutrition. La Situation de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde a indiqué que les conflits sans cesse croissants que connaît le monde et dont les impacts sont souvent aggravés par les chocs climatiques constituent l'un des principaux facteurs de ce changement qui menace de remettre en cause l'engagement de la communauté internationale à éliminer la faim sous toutes les formes de malnutrition à l'horizon 2030. Le rapport a aussi examiné le rôle que joue l'insécurité alimentaire dans le déclenchement des conflits et fournit de précieuses informations sur la contribution de la sécurité alimentaire contre l'instabilité et la violence. Des aperçus régionaux détaillés sont disponibles au <http://www.fao.org/state-of-food-security-nutrition/en/>

#### **V. Mise en place d'un mécanisme de gouvernance statistique au sein de la FAO**

La FAO a depuis 2012 décidé de mettre en place un mécanisme de gouvernance interne pour les activités statistiques afin d'assurer la mise en œuvre d'une activité statistique efficace et coordonnée à l'intérieur de son dispositif. Afin de réaliser cet objectif, la 155<sup>ème</sup> session du Conseil de la FAO tenue en décembre 2016 a approuvé la création d'un nouveau bureau de Statisticien en chef (OCS). Dans la structure organisationnelle de la FAO, le Statisticien en chef est directement placé sous le Directeur Général adjoint chargé des programmes.

La coordination générale du système statistique de la FAO est faite à travers le Bureau du statisticien en chef ((OCS) et le groupe de travail interdépartemental sur les statistiques (IDWG-Statistics). Dans le cadre d'un système décentralisé, ces mécanismes de gouvernance offre une unique opportunité

pour garantir une contribution constructive et harmonisée au Cadre stratégique de la FAO tout en assurant la préservation de l'intégrité technique de l'organisation pour ce qui concerne les statistiques.

Le Statisticien en chef est chargé de la gouvernance et de coordination générale du système statistique de la FAO, y compris le groupe de travail interdépartemental sur les statistiques qui constitue un mécanisme indispensable permettant d'assurer la qualité et l'intégrité des travaux techniques et normatifs de l'organisation. Le Statisticien en chef représente aussi la FAO dans le système mondial des statistiques en contribuant aux processus internationaux de statistiques. La FAO sert de Secrétariat aux organes régionaux intergouvernementaux chargés des statistiques des domaines de l'agriculture, de la pêche et de la sylviculture.

Encore une fois, en tant qu'organisme garant des 21 objectifs de développement durable (ODD) et qui contribue à 6 autres, la FAO a une grande responsabilité pour assurer le suivi et la supervision de l'évolution de ces indicateurs.



## VI. Actions de suivi sur les recommandations depuis la 24<sup>ème</sup> session de l'AFCAS

### LISTE DES PRINIPALES RECOMMANDATIONS DE LA 24<sup>ème</sup> SESSION DE L'AFCAS ET ACTIONS DE SUIVI

<u>RECOMMANDATIONS</u>	<u>ETAT DE MISE EN OEUVRE</u>
1. Recommande que la collecte et la diffusion des données ventilées par sexe soient plus intégrées aux diverses initiatives de la FAO, y compris le Programme mondial de recensement de l'agriculture 2020 (PMRA 2020), la Stratégie mondiale pour L'amélioration des statistiques agricoles et rurales, la base de données de la FAO sur le genre et les droits fonciers, ou le projet "Voices of the Hungry". Approuve tous les efforts pour obtenir des informations sur le rôle des femmes dans la gestion des ressources agricoles, notamment la terre, au-delà de la propriété formelle.	La FAO a publié dans le cadre de la Stratégie mondiale, des directives pour la collecte de données ventilées par sexe et des indicateurs spécifiques au genre dans les enquêtes nationales.
2. Recommande le stockage des données en format PDF sur des clés (USB) et de rendre ses ressources disponibles sur le site web de la FAO. Elle recommande aussi que la FAO mène un plaidoyer fort auprès des pays afin qu'ils utilisent les directives aux fins de comparabilité et d'harmonisation internationales.	Tous les travaux normatifs entrepris par la FAO sont disponibles en ligne sur le site web de la Divion des statistiques de la FAO (Directives, brochures/dépliants, publications, documents et rapports) en vue de permettre la comparabilité et l'harmonisation internationales.
3. Recommande aux partenaires de mise en œuvre de la Stratégie mondiale en Afrique de prendre en considération les activités de renforcement de capacités pour éviter la duplication des efforts. Elle reconnaît que les efforts de la SM visent le renforcement des capacités. Le besoin de collecte de données doit être entrepris par les pays qui mettent en œuvre le Plan stratégique de statistiques agricoles (PSSA).	La FAO a organisé plusieurs conférences et ateliers, avec l'implication des partenaires et organisations régionaux de mise en œuvre de la Stratégie mondiale en Afrique, afin de promouvoir les activités de renforcement des capacités et éviter la duplication des efforts.
4. Recommande aux pays de défendre le PSSA et le porter à l'attention des autorités supérieures de l'état pour obtenir leur appui. Souligne l'importance de la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du Plan d'action de la SM à l'échelle nationale (collecte des données) et encourage la FAO à aider à l'identification des partenaires des ressources pour la mise en œuvre.	La FAO collabore avec les organisations régionales (BAD, AFRISTAT, CENUA, UEMOA, écoles de statistiques sous régionales, etc.) pour la mise en œuvre de la Stratégie mondiale.
5. Recommande aux pays d'organiser des ateliers avec pour but d'harmoniser les efforts de suivi des ODD avec des stratégies de statistiques nationales.	La FAO a organisé deux ateliers régionaux sur le Suivi de la sécurité alimentaire dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Puisque AFCAS se focalise sur les ODD, cette initiative vise donc à encourager les pays à encourager l'organisation des ateliers avec pour but d'harmoniser les efforts de suivi des ODD avec des stratégies nationales de statistiques.
6. Recommande CountrySTAT comme plateforme de diffusion des indicateurs ODD. Recommande aussi une coordination totale de la collecte et de la diffusion des données aussi bien que des efforts de renforcement des capacités à travers les institutions régionales.	La FAO devra prendre en considération la diffusion des indicateurs ODD par rapport à la création de la nouvelle plateforme CountrySTAT qui est en cours. Des efforts de collaboration doivent se poursuivre entre la FAO et les institutions régionales pour la collecte et la diffusion des données, de même que le renforcement des capacités.
7. Réitère la recommandation faite à la 23 <sup>ème</sup> Session d'AFCAS en 2013 pour l'établissement d'une Commission mondiale des statistiques.	Le processus de création d'une Commission mondiale des statistiques de la FAO est en cours. La décision finale sera prise par le Statisticien en chef et le groupe interdépartemental sur les statistiques (OCS) et le groupe interdépartemental sur les statistiques (IDWG-Statistics).
8. Demande que les recommandations 34 et 35 soient transmises à la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique.	La FAO transmettra les recommandations 34 et 35 (Création de la Commission mondiale des statistiques agricoles) à la 30 <sup>ème</sup> Conférence régionale africaine de la FAO à Khartoum au Soudan du 19 au 23 février 2018.